

ENFANTS D'AUJOURD'HUI DIVERSITÉ DES CONTEXTES PLURALITÉ DES PARCOURS

*Colloque international de Dakar
(Sénégal, 10-13 décembre 2002)*



Numéro 11

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
AIDELF**

Analyse et mesures du cycle de vie familiale durant l'enfance

Application à partir de deux enquêtes rétrospectives

Didier BRETON

Institut de démographie, Université Marc Bloch, Strasbourg, France

Préalables

L'objectif est de proposer un ensemble d'indicateurs caractérisant l'histoire de vie familiale des enfants ou, plus modestement, leur « histoire d'unions et de désunions ». Ces histoires sont très fortement corrélées à celle des parents de l'enfant.

Certaines études s'intéressent aux liaisons existant entre l'histoire des couples et celle des enfants en montrant, par exemple que « la présence d'un jeune enfant protège les couples mariés du risque de rupture » (Toulemon, 1994).

Même si les populations et les événements considérés pour cette communication sont identiques, l'objectif est différent. La population de référence n'est plus celle des adultes mais les enfants. On cherche à construire des indices d'histoire d'union des enfants durant leur enfance.

Il est possible d'utiliser des statistiques de stocks comme le recensement de population pour analyser la répartition des enfants de chaque classe d'âges selon le mode d'union de la personne de référence dans le ménage (Festy, 1994). En revanche, en l'absence de tout enregistrement continu, l'observation rétrospective est le seul recours possible pour une analyse par les événements.

L'enfance est définie selon un critère d'âge. La trajectoire familiale des enfants s'étudie de la naissance à la date du onzième anniversaire. L'union de deux personnes regroupe l'ensemble des unions, qu'elles soient de droit ou de fait. La séparation de deux conjoints est « affective », il se peut que les deux parents ne vivant pas sous le même toit déclarent former une union.

Les critères choisis sont quelque peu restrictifs. Ils ne tiennent pas forcément compte de l'ensemble des configurations que peut connaître un enfant. Ces simplifications s'expliquent par la difficulté de repérer l'ensemble des situations à partir d'enquêtes non conçues pour l'objet de notre étude. Toutefois, les simplifications concernent toujours des cas de figure encore marginaux en France.

1. Les concepts

L'analyse et les indicateurs proposés visent à décrire la succession des différentes formes familiales que traverse un enfant durant son enfance. Cette succession constitue *l'histoire familiale de l'enfant* ou *cycle de vie familiale de l'enfant*. Deux paramètres caractérisent cette histoire : le nombre de formes familiales traversées et la durée passée dans chacune d'entre elles.

1.1 Typologie des états et cycles de vie familiale des enfants

L'analyse démographique est la méthode retenue pour l'étude des cycles de vie familiale.¹

¹ La démarche d'analyse est proche de celle développée par C. Blayo pour l'analyse démographique des familles et des ménages ainsi que des cycles de vie familiale des individus qui les composent (Blayo, 1990, 1996).

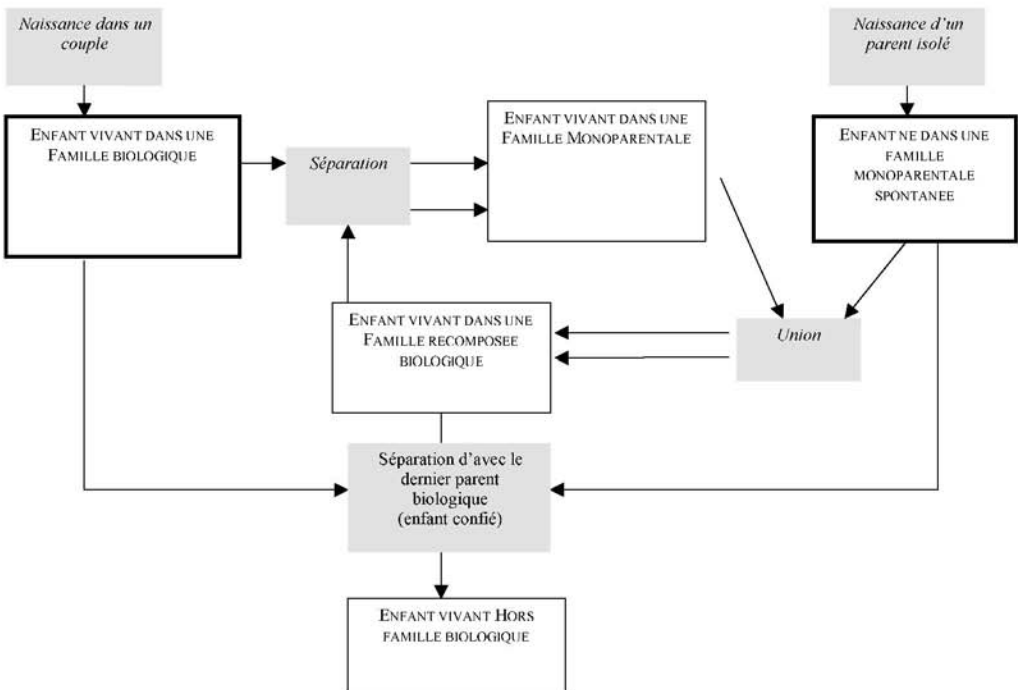
La typologie des différents états que peut connaître un enfant doit répondre aux conditions de l'analyse démographique des événements subis par les enfants durant leur enfance.

Ainsi, il ne peut y avoir qu'une seule façon d'entrer dans un des groupes de la typologie et chaque individu du groupe doit pouvoir subir les événements qui le font sortir du groupe.

Ces conditions garantissent l'homogénéité d'un groupe, homogénéité dans le sens de l'analyse démographique, à savoir une probabilité, a priori identique, de subir l'événement étudié. C'est pourquoi il faut par exemple distinguer les familles monoparentales spontanées des familles monoparentales issues de séparations.

La figure 1 décrit la typologie retenue et les différents événements faisant sortir ou entrer les individus des différents groupes ².

FIGURE 1 : TYPOLOGIE DES ÉTATS QUE PEUT CONNAÎTRE UN ENFANT



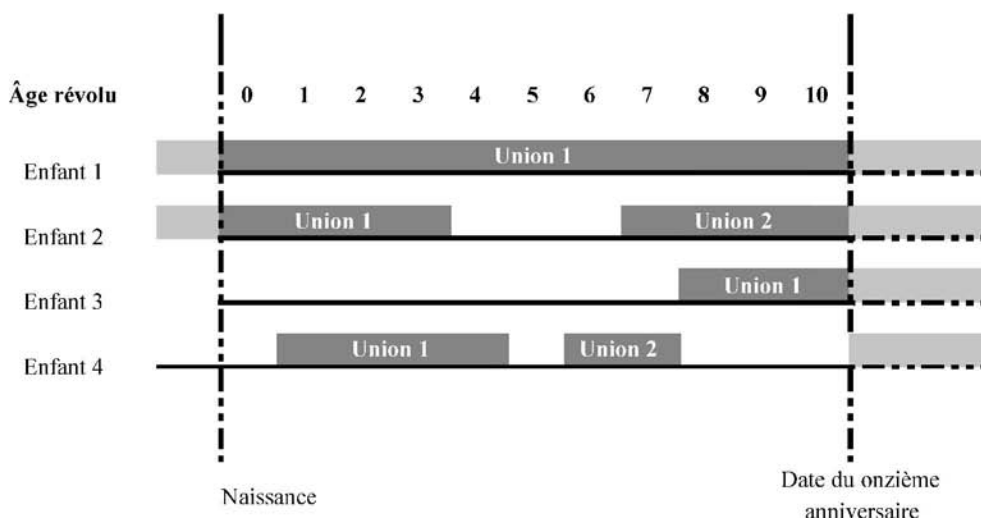
L'histoire familiale la plus fréquente est celle d'un enfant qui naît dans une famille biologique et reste dans cette famille durant toute son enfance. Aucun événement ne vient alors modifier son histoire familiale ; le nombre d'états connus par l'enfant est égal à l'unité et 100% de son enfance à lieu dans une « famille biologique ». Les divers cycles vont dépendre des types de famille successifs connus par les enfants. Le passage d'un état à l'autre se manifeste par des événements subis non pas par les enfants mais par les parents : l'union ou la séparation de deux adultes dont au moins un des deux vit avec son enfant ou la mise en garde d'un enfant.

Sur la figure 2, les enfants 1 et 2 sont nés dans une famille biologique tandis que les enfants 3 et 4 vivent, à leur naissance, avec un seul des parents biologiques. L'enfant 1 ne

² Nous avons exclu la modalité très rare à la naissance qui serait de naître et être directement confié.

connaît qu'une forme familiale, les enfant 2, 3 et 4 en connaissent 2 mais en ayant subi respectivement 2, 1 et 4 événements..

FIGURE 2 : EXEMPLE DE CYCLE DE VIE FAMILIALE



1.2 Choix des cohortes

L'analyse des cycles est menée dans des générations d'enfants répartis selon la nature de l'événement initial : soit une naissance dans une famille biologique, soit une naissance dans une famille monoparentale spontanée.

L'homogénéité de la cohorte est la première condition à respecter, cela consiste à regrouper des individus ayant des probabilités identiques de connaître l'événement étudié au fil des durées. L'absence d'homogénéité signifie qu'il y a au sein d'une cohorte autant de sous-groupes que de probabilités de connaître l'événement, il faut alors supposer l'absence de corrélation entre le phénomène étudié et les phénomènes perturbateurs (Henry, 1959). Ici, les phénomènes perturbateurs sont les décès des parents³, les décès des enfants, et les migrations des parents ayant des enfants.

À chaque âge de l'enfant est calculé un indice de survenue des événements « union » ou « séparation ». La synthèse des indices donne un nombre moyen d'événements ou une proportion ayant connu l'événement. Or, cette synthèse donne l'intensité en l'absence d'événement concurrent seulement s'il y a absence de sélection des enfants par mortalité et migration (hypothèse d'indépendance). Dans le cas d'événements réduits ou en observation rétrospective, l'hypothèse de continuité est une deuxième condition nécessaire (par exemple une séparation ne doit pas modifier la probabilité de décéder ou de migrer des parents et des enfants).

³ Le décès d'un parent est considéré comme un événement perturbateur car il empêche l'arrivée d'une désunion dans le sens entendu dans la communication. Cependant le décès d'un parent comme la séparation fait entrer l'enfant dans la population des enfants vivant dans une famille monoparentale. Nous aurions pu, pour cette raison, les considérer au même titre que les séparations comme des événements étudiés. La mesure mêlerait alors les effets de la séparation et de la mortalité.

Combien de temps un enfant né dans une famille biologique une année donnée reste-t-il, en moyenne dans cette forme familiale initiale ? Quelle est la proportion d'entre eux qui connaîtront avant leur onzième anniversaire un épisode de vie dans une famille recomposée et à quel âge cet épisode leur arrive ? Quelle est durée moyenne de la phase intermédiaire entre ces deux épisodes ? La construction de tables et l'analyse des indicateurs associés donneront des réponses à ces questions.

1.3 Mesures de l'histoire familiale des enfants

Deux approches de l'histoire de vie familiale de l'enfant sont proposées.

La première se base sur la reconstitution des cycles. Elle consiste à regrouper dans un premier temps les enfants d'une génération ayant rétrospectivement connu une même succession d'événements. Puis on mesure d'une part la proportion occupée par chacun des groupes et le temps moyen passé dans chaque état. L'homogénéité des cohortes est assurée puisque l'étude ne porte que sur des individus qui ont connu l'ensemble des états d'un cycle. La mesure est uniquement une mesure de calendrier.

La seconde s'appuie sur la construction de tables et le calcul soit d'événements réduits (tableau 2) ou de quotients (tableau 1). Le rapport entre les intensités des événements des différents rangs s'interprète comme des probabilités d'agrandissement, par exemple en calculant la proportion d'enfants qui vont connaître une seconde union après la séparation de leurs parents biologiques.

Les événements « union » et « séparation » des parents sont considérés séparément dans les tableaux 1 et 2 mais ils ont en commun de faire changer l'état de l'enfant. Ainsi, à une séquence de type « Séparation–Union » d'un enfant né dans une famille biologique correspond trois états différents : « Enfant de famille biologique – Enfant de famille monoparentale – Enfant de famille recomposée » et deux événements.

Si l'objectif est de mesurer les changements d'états quelle que soit la nature de l'événement, on peut considérer indifféremment les deux types d'événements (tableau 3). La synthèse des événements réduits donne le nombre moyen de changements connus par l'enfant avant son onzième anniversaire.

1.4 Analyses différentielles

Des critères attachés aux enfants, aux parents ou à l'union pourraient constituer autant de caractères explicatifs de la nature des cycles des enfants, de l'intensité ou du calendrier des événements. Mettre en évidence l'influence de tel ou tel caractère passe par la division de la cohorte initiale en sous-cohortes. Au premier rang des variables constitutives de sous-cohorte, retenons notamment : le rang de l'enfant dans l'union, la situation matrimoniale des parents, les conditions des parents au moment de l'union (âge, activité, ..), le rang de l'union des conjoints, etc.

TABLEAU 1 : ANALYSE DES ÉVÉNEMENTS NON RENOUVELABLES DE RANG 1

Cohorte Forme familiale initiale	Événement constitutif	Variable	Événements étudiés	Événements perturbateurs	Indices spécifiques	Synthèse longitudinale	
						<i>Intensité</i>	<i>Calendrier</i>
Famille biologique	Naissance d'un enfant dans une famille biologique	Durée écoulée depuis la naissance (âge)	Désunion du couple – Passage de l'enfant de l'état «enfant d'une famille biologique » à «enfant d'une famille monoparentale »	Décès d'un des deux parents <i>Décès de l'enfant</i> <i>Migration (*)</i>	Quotient de passage d'une famille biologique à une famille monoparentale	Proportion des enfants vivants encore avec leurs deux parents biologiques	Durée moyenne de présence dans la famille biologique Âge moyen à la désunion des parents biologiques
Famille monoparentale spontanée	Naissance d'un enfant dans une famille monoparentale spontanée	Durée écoulée depuis la naissance (âge)	Première union du parent après la naissance de l'enfant – Passage de l'état «enfant d'une famille monoparentale spontanée » vers «enfant d'une famille recomposée »	Décès du parent (*) <i>Décès de l'enfant</i> <i>Migration (*)</i> Enfant confié	Quotient de passage d'une famille monoparentale spontanée à une famille recomposée	Proportion d'enfants vivants encore dans la famille monoparentale spontanée	Durée moyenne de présence dans la famille monoparentale spontanée Âge moyen de l'enfant à la séparation

(*) Événements perturbateurs non observables en observation rétrospective. La population est sélectionnée par rapport à cet événement. L'hypothèse d'indépendances est posée, cela signifie que l'on suppose que les migrants se seraient comportés de la même manière.
A l'inverse les décès d'un des parents et de l'enfant sont observables via la déclaration de la personne de référence pour l'enfant.

TABLEAU 2 : EXEMPLE D'ANALYSE D'ÉVÉNEMENTS RENOUVELABLES

Cohorte Forme initiale de la famille	Événement constitutif	Variable	Événements étudiés	Événements perturbateurs	Indices spécifiques	Synthèse longitudinale	
						<i>Intensité</i>	<i>Calendrier</i>
Famille biologique	Naissance d'un enfant dans une famille biologique	Durée écoulée depuis la naissance (âge)	Désunion du ou des parent(s) biologique(s) avec lequel l'enfant vit	Décès d'un des deux parents <i>Décès de l'enfant</i> <i>Migration (*)</i>	Taux de séparation	Nombre moyen de séparations de parent connu par l'enfant	Âge moyen à la séparation
Famille monoparentale spontanée	Naissance d'un enfant dans une famille monoparentale spontanée	Durée écoulée depuis la naissance (âge)	Union de rang 2 et plus du parent avec lequel l'enfant vit	Décès d'un des deux parents <i>Décès de l'enfant</i> <i>Migration (*)</i>	Taux d'union	Nombre moyen d'union connue par l'enfant après séparation de la famille biologique	Âge moyen à l'union

(*) Événements perturbateurs non observables en observation rétrospective. La population est sélectionnée par rapport à cet événement. L'hypothèse d'indépendances est posée, cela signifie que l'on suppose que les migrants se seraient comportés de la même manière. À l'inverse les décès d'un des parents et de l'enfant sont observables via la déclaration de la personne de référence pour l'enfant.

TABLEAU 3 : ANALYSE DE TOUS LES ÉVÉNEMENTS CONFONDUS –
EXEMPLE POUR LES ENFANTS NÉS DANS UNE FAMILLE BIOLOGIQUE

Cohorte Forme initiale de la famille	Événement constitutif	Variable	Événements étudiés
Famille biologique	Naissance d'un enfant dans une famille biologique	Durée écoulée depuis la naissance (âge)	Désunion ou unions du ou des parent(s) biologique(s) avec lequel l'enfant vit.

Événements perturbateurs	Indices spécifiques	Synthèse longitudinale	
		<i>Intensité</i>	<i>Calendrier</i>
Décès d'un des deux parents	Taux de changements de structure familiale	Nombre moyen de changements de type familial connus par l'enfant	Âge moyen au changement de catégorie de l'enfant
<i>Décès de l'enfant</i>			
<i>Migration (*)</i>			

2. Sources utilisées et tentatives de mesure

2.1 Choix par défaut de deux enquêtes biographiques auprès d'adultes

L'absence d'enregistrement continu des unions libres et la pauvreté de l'information concernant les unions dans des enquêtes de type Recensement rendent inévitables le recours à des enquêtes rétrospectives.

Aucune enquête centrée sur l'histoire familiale de l'enfant n'existe en France. L'unique alternative est d'exploiter des enquêtes biographiques dont un module est consacré aux enfants vivant dans le ménage. Nous proposons d'en exploiter deux d'entre elles : l'Enquête sur les Situations Familiales et l'Emploi de 1994 (l'ESFE 94) et l'enquête Étude de l'Histoire Familiale de 1999 (l'enquête EHF 99). Leur méthodologie divergent. L'ESFE 94 porte sur un échantillon réduit de femmes et d'hommes mais le questionnaire permet de reconstituer partiellement le cycle de vie familiale des enfants. L'enquête EHF 99 porte sur un échantillon d'hommes et de femmes de taille beaucoup importante mais le questionnaire est trop incomplet pour parvenir à nos fins. En effet, pour reconstituer les cycles de vie familiale des enfants il faut d'une part pouvoir caractériser la naissance de chaque enfant (né dans une famille biologique ou monoparentale). D'autre part chaque événement intermédiaire union et séparation des parents doit être daté et caractérisé. Ces deux conditions ne sont pas remplies dans l'enquête EHF 99.

Ce choix par défaut n'est pas sans contraintes et laisse en suspens des interrogations notamment sur la représentativité de l'échantillon d'adultes du point de vue de la population des enfants. Les cycles de vie familiale des enfants et des parents sont mécaniquement liés. Ainsi, les parents dont le cycle de vie familiale est particulièrement complexe (par des réponses approximatives ou des omissions de réponse) conduisent à une sous représentation des cycles de vie familiale complexes des enfants. À l'inverse les déclarations incohérentes de parents séparés peuvent entraîner des doubles comptes et une sur-représentation des trajectoires concernées par les séparations.

Enfin, quel cycle peut-on déterminer à partir de l'ESFE 94 ? Sur quelle population d'enfants allons-nous baser notre observation ? Quelles possibilités offre l'enquête EHF 99 tant du point de vue du calcul d'indices que de leur synthèse ?

2.2 Population des enfants retenue et mesure des phénomènes à partir d'ESFE 94

Quatre tableaux sont consacrés aux enfants dans le questionnaire ESFE 94. Deux tableaux portent sur l'ensemble des enfants de l'enquête (y compris les décédés, ceux ne vivant plus dans le ménage et ceux de plus de 18 ans). Un troisième tableau porte sur les enfants de l'enquête de moins de 18 ans vivant au moins à mi-temps avec lui mais en l'absence de l'autre parent biologique. Le dernier tableau porte sur les enfants de moins de 18 ans, présents dans le ménage au moins à mi-temps mais qui ne sont pas l'enfant de l'enquête.

On ne peut donc observer que le cycle de vie familial des enfants mineurs, non décédés et vivant au moins à mi-temps avec la personne interrogée.

Compte tenu du recul nécessaire de 10 années, seules les générations 1976 à 1983 peuvent être étudiées.

Certains enfants sont exclus de la population observée afin de mesurer l'intensité et le calendrier des phénomènes en l'absence de tout phénomène concurrent. C'est le cas des enfants décédés et de ceux dont l'un des parents décède durant son enfance. C'est également le cas aussi des enfants confiés de manière définitive à un tiers.

Deux autres phénomènes perturbateurs sont directement exclus de la population observable par observation rétrospective : les migrations de parents avec leur enfant et la migration des enfants avant l'âge de 18 ans. On suppose l'hypothèse d'indépendance vérifiée et de manière moins certaine celle de continuité. Il est en effet très probable que, par exemple, les parents dont l'enfant a quitté le domicile parental avant 18 ans soient également ceux dont l'histoire d'union est la plus morcelée.

2.3 Lisibilité difficile des cycles de vie et simplifications adoptées

Pour les enfants de l'enquête la reconstitution du cycle de vie familiale se déduit de la confrontation des histoires d'union des parents avec celle de garde de l'enfant. Pour les enfants non biologiques vivant dans le ménage, la reconstitution nécessite l'analyse de nombreuses questions sur les étapes connues par l'enfant.

Plus la personne interrogée est « éloignée » de l'enfant présent dans le ménage, plus les réponses incohérentes ou incomplètes sont fréquentes. C'est le cas des beaux-enfants des familles recomposées et des enfants confiés après l'âge de dix ans ne vivant avec aucun de leurs deux parents.

Une exploitation de l'ESFE 94 montre que certains enfants vivent à la fois chez leur père et leur mère (Villeneuve-Gokalp, 1999). Pour le calcul des indices, ces « doubles foyers » ne sont pas distingués mais la pondération de l'enfant est diminuée.

D'autre part, le sexe du parent des familles monoparentales n'est pas considéré ; si le père obtenait plus fréquemment la garde des enfants, il serait important de faire la distinction et de mesurer la proportion de temps passé par l'enfant avec sa mère, son père et sans ses parents.

Certains épisodes du cycle de vie familiale des enfants ne sont pas étudiés. C'est le cas des enfants confiés à un tiers pour une période temporaire. Ce passage est inclus dans la phase monoparentale du cycle. De même, si l'enfant, sans discontinuité, quitte sa mère pour vivre avec son père de manière temporaire ou inversement.

Dans le questionnaire de l'ESFE 94, les personnes décrivent dans un premier temps leur histoire d'union puis leur histoire féconde. Quelques incohérences apparaissent après confrontation des deux récits, certaines personnes déclarent avoir vécu avec le père ou la mère

de leur enfant alors que la date de naissance de ce dernier n'appartient à aucun épisode d'union. Il arrive également que des unions se chevauchent sans que l'on puisse distinguer avec qui l'enfant a vécu pendant la période de transition. Ces remarques soulignent l'importance de l'organisation d'un questionnaire et de la formation des enquêteurs.

2.4 Mesure par les cycles

La proportion d'enfants nés dans une famille monoparentale spontanée est particulièrement faible (cycles 21, 22 et 23 du tableau 4). Elle est généralement stable dans les générations et varie entre 3% et 4% (Festy, 1994) contre moins de 2% dans le tableau 2. L'explication la plus probable est une sélection de ces enfants au fil des années par les phénomènes perturbateurs retenus (enfants confiés, migration du parent et moins probablement décès des parents et des enfants). Une seconde explication est la probable sélection dans l'échantillon des enfants nés dans une famille monoparentale spontanée.

Dans les générations 1976–1979 et 1980–1983, la répartition des enfants est inchangée, si ce n'est une légère augmentation de la proportion des enfants qui connaissent une séparation de leur parent durant leur enfance. Dans la réalité la proportion d'enfants nés dans une famille biologique qui vivent avec un seul de leurs parents durant leur enfance est légèrement supérieure compte tenu de la mortalité des parents.

TABLEAU 4 : RÉPARTITION DES EFFECTIFS DES ENFANTS DES GÉNÉRATIONS 1976-1983 SUIVANT LE CYCLE DE VIE FAMILIALE DE LEUR ENFANCE*

Cycle de vie familiale		Génération 1976-1979		Génération 1980-1983	
		Effectif pondéré	%	Effectif pondéré	%
	PRÉSENCE DES DEUX PARENTS À LA NAISSANCE	2146	98,2%	2499	98,2%
11	Enfant d'une famille biologique durant toute son enfance	1891	86,6%	2178	85,6%
12	Enfant d'une famille biologique puis monoparentale	165	7,6%	219	8,6%
13	Enfant d'une famille biologique puis monoparentale puis recomposée	62	2,8%	74	2,9%
14	Enfant d'une famille biologique puis Monoparentale puis Recomposée puis Monoparentale – etc.	28	1,3%	27	1,1%
	PRÉSENCE D'UN SEUL PARENT À LA NAISSANCE	38	1,8%	46	1,8%
21	Enfant d'une famille monoparentale spontanée durant toute son enfance	22	1,0%	30	1,2%
22	Famille monoparentale spontanée – Famille recomposée	11	0,5%	5	0,2%
23	Famille monoparentale spontanée – Famille recomposée – Monoparentale	5	0,2%	11	0,4%
	TOTAL	2184(*)	100%	2545	100%

Source : Enquête ESFE 94

(*) Sont dénombrés uniquement les enfants vivant avec au moins un de leurs parents. Les enfants confiés avant l'année de leur onzième anniversaire et vivant sans leurs parents biologiques au moment de l'enquête représentent 0,7% des enfants.

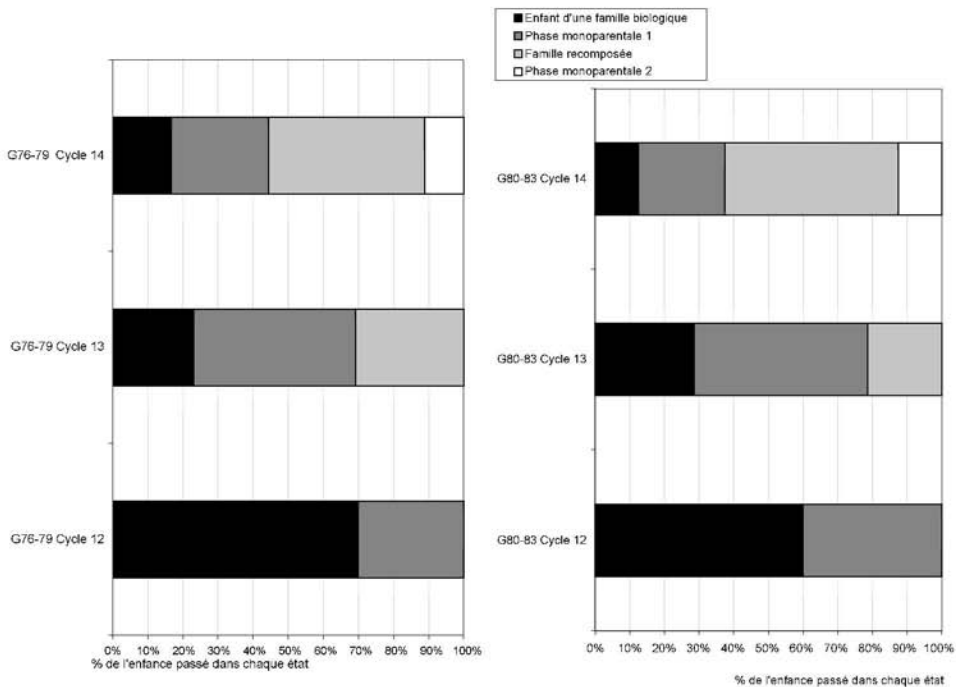
2.5 Durées moyennes de chacune des phases

La figure 3 montre que les enfants des générations 1976 à 1983 dont les parents se sont séparés sans jamais recomposer une famille auraient passé près de 40% de leur enfance dans

une famille monoparentale, en l'absence de tout phénomène perturbateur. Les calendriers sont inchangés excepté un allongement sensible de la phase monoparentale⁴.

Les mêmes calculs pour les cycles de deuxième type (enfants nés dans une famille monoparentale spontanée) s'avèrent non significatifs compte tenu de la dispersion importante des durées autour de la moyenne et du trop faible effectif (près de 2 ans de variation autour de la moyenne au seuil $\alpha = 0,05\%$).

FIGURE 3 : RÉPARTITION DANS LE TEMPS DES DIFFÉRENTS ÉTATS CONNUS PAR LES ENFANTS NÉS DANS UNE FAMILLE BIOLOGIQUE – GÉNÉRATIONS 1976 - 1983



Enquête ESFE 94

2.6 Construction de tables de séparations et d'unions de rang 1

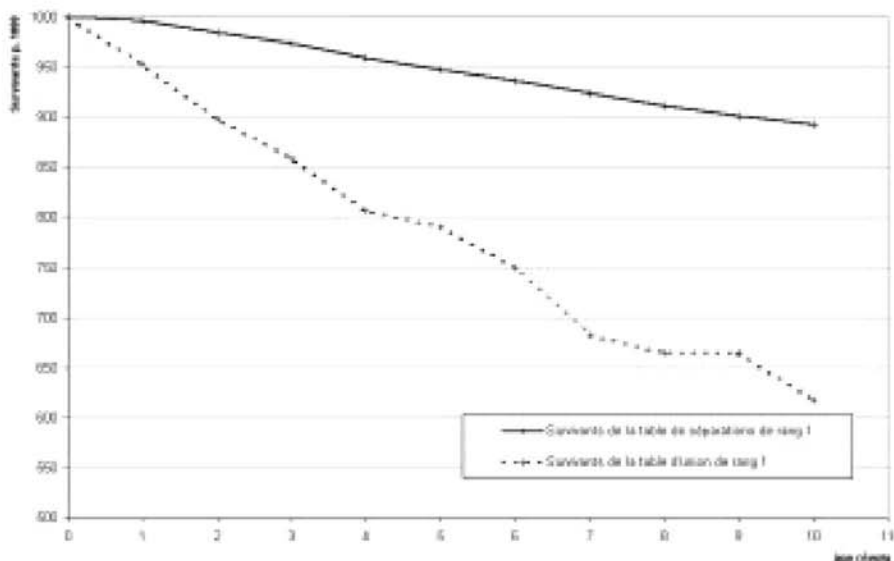
L'ensemble des enfants nés entre 1976 et 1983 dans une famille biologique constitue une première cohorte au sein de laquelle on étudie la fréquence des séparations de rang 1, en l'absence de phénomènes perturbateurs (courbe en trait plein – figure 4).

Ainsi, 90% des enfants passeraient l'ensemble de leur enfance avec leurs deux parents biologiques et l'âge moyen à l'arrivée de cette séparation serait de 5,8 ans. Cette proportion est évidemment inférieure à celle constatée dans la réalité du fait d'une part, de la mortalité des parents et d'autre part de la probable sous représentation des enfants ne vivant plus avec leur parent dans l'échantillon.

⁴ Toutefois, il faut rester prudent compte tenu des durées moyennes calculées sur des séries fortement dispersées. Les intervalles de confiance à un niveau de confiance de 95 % varient entre 0,5 et 1 an autour de la valeur moyenne calculée sur l'échantillon. La dispersion la plus importante concerne, évidemment, les cycles 13 et 14, les plus marginaux.

Pour la cohorte des enfants nés dans une famille monoparentale spontanée, la proportion de ceux qui n'auraient pas connu d'union de rang 1 serait de 64% et l'âge moyen à l'union de rang 1 égale à 4,4 ans (courbe en pointillé).

FIGURE 4 : SURVIVANTS DES TABLES DE SÉPARATION ET D'UNION DE RANG 1. GÉNÉRATIONS 1976-1983



Source : Enquête ESFE 94

2.7 Construction de tables d'événements renouvelables

En considérant les événements « union » et « séparation » comme renouvelables, on calcule un nombre moyen d'événements connus par les enfants à un âge « x ». Les valeurs varient peu selon l'âge et les maximums concernent les années de la deuxième et neuvième année de l'enfance, tant pour les séparations que pour le taux calculé tout événement confondu.

TABLEAU 5 : TAUX DE SÉPARATIONS ET DE CHANGEMENTS D'ÉTATS DES ENFANTS NÉS DANS UNE FAMILLE BIOLOGIQUE. GÉNÉRATIONS 1976-1983

Âge révolu (x)	Taux de séparations (x;x+1)	Taux de changements d'états (x;x+1)
0	0,013	0,013
1	0,014	0,014
2	0,019	0,020
3	0,016	0,016
4	0,015	0,016
5	0,016	0,018
6	0,016	0,018
7	0,014	0,017
8	0,015	0,017
9	0,018	0,021
10	0,016	0,019
Nombre moyen d'événements par enfant	0,175	0,189

Source : Enquête ESFE 94

Les enfants des générations 1976-1983 auraient connu en moyenne 0,175 séparations et près de 0,190 événements d'unions durant leur enfance.

2.8 Proposition d'une observation transversale continue

Les indices calculés à partir de ESFE 94 ont une dimension longitudinale. Toutefois, le faible effectif enquêté limite les subdivisions des cohortes en sous-cohortes. Les études différentielles suivant les caractères attachés aux enfants ou aux parents évoqués précédemment sont rendues difficiles. Les études au sein de sous-cohortes nécessitent une information sur la situation des enfants et des parents au moment de la naissance. Or dans l'ESFE 94, les enfants du ménage dont l'enquêté n'est pas le parent (8 % des enfants) font l'objet d'une collecte spécifique moins riche. L'effectif, déjà trop faible, diminue encore et accroît l'incertitude des résultats d'analyses différentielles.

L'ESFE 94 reste une enquête ponctuelle. Il semble difficile de la reconduire très régulièrement. Quelle collecte pourrait fournir des indices réguliers en l'absence de tout enregistrement continu ?

L'enquête EHF 99, couplée aux recensements de population, pourrait, malgré ses nombreuses limites⁵, fournir des indicateurs régulièrement. Dans sa nouvelle configuration, le recensement devrait prendre la forme d'une collecte annuelle. L'ajout d'une seule question dans le bulletin individuel permettrait le calcul annuel de taux de séparation par âge et par synthèse transversale un indice conjoncturel de séparation. Le taux de séparation à l'âge x , l'année t est le rapport, du nombre d'enfants d'âge x dont les parents se séparent l'année t , au nombre total d'enfants d'âge x l'année t .

Dans l'enquête EHF 99, les personnes interrogées ne déclarent que leur première et leur dernière union tout en précisant pour chacune les dates de début et éventuellement de fin. Or plus l'année t concernée est proche de l'année de l'enquête, plus la proportion des désunions repérées est proche de l'unité. Les enfants vivant avec l'enquêté, âgés de moins de 11 ans l'année t de la séparation, répartis selon l'âge constituent le numérateur des taux.

Calculés chaque année au moment du recensement, ces taux de séparation seraient des indicateurs réguliers de l'évolution des cycles de vie familiale des enfants. Une question dans le bulletin individuel sur la date de la dernière séparation suffirait à saisir le numérateur, l'analyse des enfants de moins de onze ans du tableau de composition du ménage et des liens de parenté avec le chef de ménage procurerait pour sa part le dénominateur. Le tableau 5 est un premier essai de telles mesures conjoncturelles.

⁵ Plusieurs limites pour la reconstitution et le suivi des cycles de vie familial des enfants : seulement deux périodes de vie en couple saisies / pas d'information sur le conjoint avec lequel la personne s'est séparée / pas d'information sur la situation initiale des enfants des conjoints ainsi que les autres enfants vivant avec la personne enquêté / les dates approximatives de séparation d'avec l'enfant / pas de codification pour unir l'enfant biologique avec l'union correspondante de la femme.

TABLEAU 5 : TAUX DE SÉPARATION SELON L'ÂGE DES ENFANTS – ANNÉE 1998

Âge révolu x	Taux de séparation
0	0,009
1	0,014
2	0,016
3	0,015
4	0,016
5	0,014
6	0,014
7	0,013
8	0,012
9	0,013
10	0,009
Somme des taux de séparation	0,145
<i>Source</i> : Enquête EHF99	

Conclusion

Cette expérience de mesure des cycles de vie familiale des enfants à partir d'enquêtes rétrospectives auprès d'adultes montre la difficulté des approches longitudinales par voie rétrospective lorsque la collecte n'est pas dédiée à l'objet de l'étude. La collecte idéale serait un questionnaire centré sur l'enfant auprès d'un échantillon représentatif de la population des enfants en choisissant, par exemple un fichier scolaire comme base de sondage.

L'intérêt à disposer d'indicateurs longitudinaux de cycle de vie familiale est de pouvoir ensuite les croiser avec d'autres indicateurs longitudinaux tels des taux d'échec scolaire, des taux d'alphabétisation, des taux de criminalité juvénile, etc., d'évaluer les conséquences des modifications dans les trajectoires familiales de l'enfant.

Les indicateurs calculés à titre expérimental sont certes «simplistes» de par les conventions retenues. Cependant, ils tracent de nouvelles pistes et montrent l'importance d'une collecte centrée sur les enfants. En pratique, un simple aménagement du bulletin individuel permettrait le suivi d'indicateurs continus.

BIBLIOGRAPHIE

- HENRY L., 1959. « D'un problème fondamental de l'analyse démographique », *Population*, 1.
- FESTY P., 1994. « L'enfant dans la famille. Vingt ans de changements dans l'environnement familial des enfants », *Population*, 6, pp.1245-1294
- TOULEMON L., 1994. « La place des enfants dans l'histoire des couples », *Population*, 6, 1321-1344
- BLAYO C., 1990. « De l'application des principes d'analyse démographique à l'étude de l'évolution des familles », *Population*, 1, pp. 63-86.
- VILLENEUVE-GOKALP C., 1999, « La double famille des enfants de parents séparés », *Population*, 1, pp. 9-36.